



## Communiqué de presse

Paris, le 22 mars 2021,

**CCI France et le Conseil du Commerce de France (CdCF) recommandent au Gouvernement d'autoriser l'ouverture de tous les commerces dans les zones concernées par les nouvelles mesures de fermeture.**

La décision de fermeture de commerces dits « non essentiels » en Ile de France, dans les Hauts-de-France, en Seine maritime, dans l'Eure et les Alpes Maritimes, déstabilise un peu plus leur activité. Les difficultés économiques s'accroissent et les premières remontées du terrain, montrent que l'incompréhension est forte, notamment chez les professionnels du textile-habillement, des chaussures, des bijoux, des magasins de jouets, etc. Plus encore, en dehors du fonds de solidarité pour les plus petites entreprises, nous attendons désormais la mise en œuvre rapide des aides promises pour la prise en charge des coûts fixes, des loyers et des stocks, alors que le risque de faillite pour certains commerçants devient plus que jamais réel.

Le réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) et le CdCF alertent sur ces mesures qui fragilisent encore plus ces secteurs, dont les professionnels ont fait preuve d'une grande responsabilité ces derniers mois pour accueillir leurs clients en toute sécurité et accélérer leur transformation numérique.

Le retour de la distinction entre ceux qui vendent des produits considérés comme de première nécessité et les autres, n'est pas compris. « Depuis plusieurs mois, nous le rappelons : tous nos commerces sont essentiels. Imposer une fermeture à quelques secteurs est ressenti comme une stigmatisation de leur activité » rappelle Pierre Goguet, président de CCI France.

« Ce sont désormais 90 000 petits et grands commerces qui sont fermés et qui ne comprennent absolument pas pourquoi ils sont les seuls à être confinés » souligne également William Koeberlé, président du CdCF.

Cette décision brise la dynamique dans laquelle ces commerçants s'étaient inscrits ces derniers mois. Avec des commandes fournisseurs anticipées plusieurs mois à l'avance, la collection printemps/été a été livrée chez les professionnels de l'habillement, des chaussures, des bijoux... Les risques de voir des commerçants jeter l'éponge et fermer le rideau sont forts.

Plus qu'une aide financière indispensable pour soutenir ces professionnels les plus touchés, il va falloir mettre en place un nouveau « plan de relance du Commerce » massif, concluent Pierre Goguet et William Koeberlé.

---

Contact presse CCI France : Françoise Fraysse T.01.44.45.37.16 – 06.79.94.59.90. [f.fraysse@ccifrance.fr](mailto:f.fraysse@ccifrance.fr)

Contact presse CdCF : Corinne Chautemps T.06.21.01.69.97 - [cchautemps@cdcf.com](mailto:cchautemps@cdcf.com)